

# Les Formations Annuelles e-learning

- Du 26 janvier au 30 novembre 2024
- Ouverture anticipée de la plateforme e-learning dès le 1er décembre 2023

Une expérience forte de 54 sessions de préparation aux CRFPA

Des enseignants reconnus par les candidat(e)s comme les meilleurs spécialistes de leur matière pour la réussite à l'examen.

Un nombre inégalé d'entraînements

## → Des formations d'excellence :

De par leur durée, ces formations présentent **trois avantages** par rapport aux préparations estivales. Elles vous permettent :

- ✓ **De lisser votre travail** et de prendre le temps d'assimiler les connaissances et de perfectionner les méthodes de résolution des différents exercices proposés à l'examen.
- ✓ **De bénéficier** d'un nombre inégalé de sujets corrigés
- ✓ **De libérer vos mois d'été** qui peuvent ainsi être consacrés à de véritables révisions.

## → Des formations conçues en fonction de vos disponibilités :

Si vous résidez en régions ou à l'étranger, ou encore si votre emploi du temps ne vous permet pas d'assister aux enseignements dans nos locaux, **vous pouvez suivre sur notre plateforme e-learning n'importe laquelle des formations organisées par Le Pré-Barreau** (formation approfondie, option séminaires de correction).

Tous les cours et toutes les corrections sont filmés au fur et à mesure de la préparation et diffusés sur la plateforme. **Grâce à ce service e-learning**, il est donc possible de vous connecter à tout moment, **pour voir ou revoir les enseignements** de la préparation que vous avez choisie. Vous pouvez ainsi élaborer votre propre emploi du temps selon vos autres contraintes.

➔ Des formations adaptées à vos besoins pédagogiques :

Parce que les candidat(e)s aux CRFPA ont des profils différents et n'éprouvent pas les mêmes difficultés face à l'examen, le Pré-Barreau vous propose deux types de formation : les **formations approfondies** et la **formation Séminaires de correction**.

**Les formations Approfondies** : ces formations sont les plus complètes qui soit. Elles vous préparent de manière exhaustive et approfondie à tous les écrits ainsi qu'au Grand Oral.

**La formation Séminaires de Correction** : cette formation est dédiée à ceux qui, ayant des connaissances substantielles du programme juridique – par exemple pour avoir déjà passé le CRFPA – ne souhaitent pas suivre les cours magistraux des matières écrites.

	Formation Approfondie	Formation Séminaires de correction
Cours magistraux	✓	✗
Capsules vidéo	✓	✓
Fascicules de cours**	✓	✗
Fascicules d'actualisation*	✓	✓
Épreuves blanches : notes de synthèse** et épreuves juridiques*	✓	✓
Séminaires de correction	✓	✓
Corrigés écrits*	✓	✓
Sujets supplémentaires avec correction vidéo et corrigé écrit*	✓	✓
Enseignants référents	✓	✓
Grand Oral (Bréviaire**)	✓	✓
Anglais*	En supplément	En supplément

\* Documents uniquement disponibles en version numérique (PDF)

\*\* Documents disponibles en version numérique (PDF) et en version papier uniquement avec l'option « envoi des fascicules par voie postale »

# Les Formations annuelles Approfondies

**Pour ceux qui souhaitent se préparer à l'examen aux CRFPA de la manière la plus complète possible, le Pré-Barreau organise des Formations annuelles Approfondies.**

Mais parce que tous les candidat(e)s n'ont pas les mêmes disponibilités pendant l'année (M1/M2, travail, stage...), le Pré-Barreau propose deux formules : la **formation continue** et la **formation progressive**.

**La formation continue** : traditionnellement choisie par les candidat(e)s, cette formule est destinée à ceux qui, ayant au moins un mi-temps à consacrer à leur préparation à compter de fin janvier, souhaitent travailler régulièrement et intensivement pendant l'année.

**La formation progressive** : cette formule s'adresse à ceux qui ne disposent pas d'un temps suffisant pendant l'année pour se préparer intensivement. Elle permet de commencer à travailler, dès fin janvier, à un rythme moins soutenu que l'annuelle continue, et de consacrer les mois d'été à de nombreux entraînements.

# La formation Approfondie continue

Cette formation est organisée en quatre périodes :

- ✓ **Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023** : la plateforme e-learning est ouverte afin de vous permettre – si vous le souhaitez – de commencer à travailler.
- ✓ **A compter du 26 janvier 2024 et jusqu'à mi-juin** : le stage intensif commence durant lequel vous suivez vos enseignements et vous vous entraînez régulièrement en vue des épreuves écrites.
- ✓ **En juillet/août** : vous êtes en révisions personnelles et continuez à vous entraîner, chaque semaine, grâce à l'encadrement du Pré-Barreau.
- ✓ **A partir de septembre**, après les épreuves écrites, vous suivez la préparation aux épreuves orales.

## ➔ Ouverture anticipée de la plateforme (à compter du 1<sup>er</sup> décembre)

Afin de permettre à ceux qui souhaitent se mettre au travail au plus vite de commencer à travailler, la plateforme e-learning est ouverte dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Durant cette période – facultative – vous sont mis à disposition :

- ✓ Des **fascicules de cours et d'actualisation** dans chacune de vos matières, pour vous familiariser avec les programmes
- ✓ Une **vidéo de présentation** et de conseils de travail pour anticiper votre organisation
- ✓ **8 entraînements non notés** (2 par matière), accompagnés chacun d'un corrigé écrit, pour commencer à apprivoiser les méthodes de résolution des exercices

### → Stage intensif de préparation (du 26 janvier à mi-juin)

À partir du début du stage, vous suivez en alternance une semaine de cours de droit et de préparation à la note de synthèse et une semaine de préparation aux épreuves juridiques. Cette période couvre l'intégralité du programme dans chacune de vos matières.

Afin de vous permettre d'évoluer au même titre que les étudiants qui assistent aux formations dans nos locaux – et ainsi vous donner un rythme de travail qui garantit votre progression – **l'emploi du temps des enseignements de la formation e-learning est identique à celui de la formation sur place**. De même, le calendrier de vos simulations aux écrits est le même que celui des étudiants en présentiel.

#### *Emploi du temps indicatif*

##### **La semaine de préparation à la note de synthèse :**

- **Lundi** : épreuve de note de synthèse (5h)
- **Mardi, mercredi, jeudi ou vendredi** : cours magistral d'obligations (3h), de procédure (3h) et de la matière juridique de spécialité (6h).
- **Mercredi, jeudi ou vendredi** : séminaire de correction de la note de synthèse (2h).

##### **La semaine de préparation aux épreuves juridiques :**

- **Lundi** : épreuves juridiques de droit des obligations (3h) et de procédures (2h)
- **Mardi** : épreuve juridique de spécialité (3h)
- **Mercredi, jeudi ou vendredi** : séminaire de correction de l'épreuve de droit des obligations (2h), séminaire de correction de l'épreuve de procédure (2h) et séminaire de correction de l'épreuve juridique de spécialité (2h).

Cependant, en fonction de vos contraintes de temps, vous pouvez adopter une **organisation plus souple**.

En effet, tous les cours et corrections sont filmés au fur et à mesure de la formation et mis en ligne sur la plateforme e-learning (ainsi que tous les contenus pédagogiques – cours, fascicules d'actualisation, capsules...). Vous pouvez ainsi, à tout moment et autant que vous le souhaitez, voir ou revoir les enseignements que vous avez choisis.

De même, les sujets des épreuves blanches sont disponibles sur la plateforme deux jours avant la date prévue pour composer et demeurent accessibles pendant toute la durée de la formation. De cette manière, vous pouvez réaliser les épreuves blanches en avance ou plus tard. Vous pouvez ainsi soumettre vos copies quand vous le souhaitez **jusqu'à fin juin pour les 40 premières épreuves blanches et jusqu'à fin août pour les 8 dernières**.

### ⇒ Les cours approfondis

Chaque semaine de cours, vous bénéficiez d'enseignements approfondis en droit des obligations (3h), dans votre matière de procédure (3h) et dans votre matière juridique de spécialité (6h). Vous disposez ainsi de **94 heures d'enseignement renforcé** pour maîtriser votre programme et suivre au plus près l'actualité jurisprudentielle.

Pour vous aider dans votre apprentissage, en début de stage vous sont mis à dispositions des **fascicules de cours à jour**, dans chacune de vos matières, reprenant tout le programme.

Vous disposez également de **fascicules d'actualisation** par lesquels les enseignants du Pré-Barreau analysent et commentent pour vous les arrêts essentiels et les jurisprudences les plus récentes.

Sont, de même, publiées, sur la plateforme, de **nombreuses capsules** (petit format vidéo de 10-15 min) qui mettent l'accent sur les points de droit les plus délicats dans chacune de vos matières.

### ⇒ Les épreuves blanches et les séminaires de correction

En début de stage, vous sont proposées des **conférences de méthodologie des différents exercices**, accompagnées de **fascicules** reprenant point par point les éléments de méthode.

Pour vous permettre d'arriver progressivement à réaliser les exercices demandés dans le délai imparti, vous vous entraînez chaque semaine à l'épreuve de note de synthèse ou aux épreuves juridiques.

Durant cette période, **40 épreuves blanches** vous sont ainsi proposées : **10 en note de synthèse, 10 en droit des obligations, 10 en procédure et 10 dans votre matière de spécialité.**

Chaque épreuve blanche est suivie d'un **séminaire de correction de 2 heures**. Ces séminaires de correction sont considérés, par les candidat(e)s, comme **un atout majeur dans la préparation**. En effet, c'est lors de ces séances que vos enseignants vous donnent les « clés » pour parfaitement maîtriser les méthodes de résolution des différents exercices de l'examen – chaque séminaire étant l'occasion de mettre en pratique la méthodologie.

Vous est également remis un **corrigé écrit** de l'exercice proposé lors de l'épreuve blanche auquel s'ajoute, en note de synthèse, une **fiche d'exploitation des documents** et une **proposition de plans alternatifs**.

Enfin, pour vous permettre de vous situer par rapport aux autres candidat(e)s, chaque semaine, une **très bonne copie** est publiée sur la plateforme et une **copie représentative du niveau moyen est corrigée en vidéo** pour revoir avec vous les erreurs les plus fréquentes de la semaine.

## → Les révisions personnelles (juillet/août)

Durant l'été, vous êtes en révisions personnelles – ce qui vous permet de reprendre tranquillement, afin de les consolider, toutes les connaissances acquises.

Pour vous permettre d'organiser et de structurer vos révisions, vous bénéficiez d'un **encadrement régulier** tout l'été.

**Chaque semaine, est mis en ligne, dans chacune de vos 4 matières, un sujet d'entraînement** (non noté) accompagné d'un corrigé écrit et d'une correction vidéo (soit, au total, **plus de 28 sujets supplémentaires**).

A partir de la mi-août, **8 nouvelles épreuves blanches (avec copie corrigée)** vous sont proposées (2 par matière) afin de vous permettre d'effectuer les derniers réglages. Elles s'accompagnent chacune d'un corrigé écrit et d'une correction vidéo.

A la fin de l'été, vous est également mis à disposition un fascicule reprenant les **dernières actualités jurisprudentielles** de l'été dans chacune de vos matières.

Juste avant vos épreuves, **des conférences de motivation et de préparation aux écrits sont organisées**, pour vous permettre de gérer votre stress et d'aborder les épreuves dans les meilleures dispositions d'esprit.

## → La préparation aux épreuves orales (de septembre à novembre)

**Une fois les épreuves écrites passées, vous commencez votre préparation aux épreuves orales : Grand Oral et Anglais (en supplément pour cette dernière).**

**La préparation au Grand Oral** vise à vous permettre d'acquérir les connaissances nécessaires mais également d'apprendre à vous présenter face au jury et à discuter avec lui lors de cette délicate épreuve. Durant cette période, vous bénéficiez ainsi de nombreux outils pédagogiques.

**41 heures de cours en droits et libertés fondamentaux**, qui couvrent l'ensemble du programme.

La remise d'un « **Bréviaire des libertés et droits fondamentaux** » qui reprend, sous forme de fiches synthétiques, l'ensemble du programme.

Une **formation approfondie à la méthodologie de l'exercice** (conférences, fascicules, capsules vidéo – qui portent sur les phases de préparation, d'exposé et de discussion ainsi que sur l'attitude à adopter lors de l'épreuve – tenue vestimentaire, maintien, éloquence...).

**Des « Essentiels »** des différentes matières juridiques (procédure civile, procédure pénale, organisation judiciaire, droit constitutionnel, droit administratif, etc.), afin de consolider votre culture juridique en vue de la discussion avec le jury.

**Plus de 80 sujets corrigés**, pour vous entraîner et mettre en pratique la méthodologie – les sujets proposés s'adaptent à tous les IEJ et à leurs exercices spécifiques (dissertation, « *soutenez que* », commentaire de décision ou de texte).

**Des fils d'actualités commentés**, pour vous informer des dernières modifications légales, des nouvelles jurisprudences et des grands débats d'actualité en matière de libertés fondamentales.

**De nombreuses capsules vidéo** approfondissant la méthodologie, des points de cours ou d'actualités.

**2 simulations individuelles.** À partir d'un sujet d'actualité ou tiré des annales de votre IEJ, vous passez devant un jury de spécialistes. Ces derniers, parfaitement rompus aux spécificités du Grand Oral, vous interrogent dans les conditions réelles de l'examen. Après délibération, vous assistez à la correction de votre performance tant sur le fond que sur la forme. Le jury vous indique les erreurs à rectifier mais aussi vos qualités qui peuvent toujours être améliorées.

## ➔ **La préparation à l'épreuve d'anglais (en supplément)**

Pour cette épreuve, vous bénéficiez de :

- ✓ **30 heures de cours** en droit anglais et américain
- ✓ **Plus de 50 sujets corrigés (avec corrections écrites et vidéo)**
- ✓ **1 simulation individuelle**

## ➔ **Encadrement et coaching**

Pour vous accompagner tout au long de votre préparation, le Pré-Barreau vous assure un double encadrement :

- ✓ Un **encadrement collectif** avec :
  - Des **Webclass hebdomadaires**, animées par un enseignant pour répondre à toutes les questions que vous pouvez encore vous poser après les cours et les corrections.



- Des **vidéos de motivation** pour conserver l'intensité et la régularité de votre travail.
- ✓ Un **encadrement individuel** et personnalisé, par des enseignants-référents (un par matière) que vous pouvez contacter autant que vous le souhaitez via la messagerie de la plateforme.

Vos **enseignants-référents**, tous spécialistes dans leur matière, vous accompagnent, **lors d'entretiens téléphoniques**, pour vous aider à vous organiser dans votre travail, pour résoudre vos éventuelles difficultés méthodologiques ou encore pour clarifier les points du cours qui vous paraissent obscurs. Ils vous accompagnent également dans la gestion de votre mental tout au long de votre préparation et dans la perspective de l'examen.

### ➔ L'outil internet

Durant toute votre préparation, vous disposez d'un **accès personnel et illimité à la plateforme digitale de la préparation.**

Très simple d'utilisation, cette plateforme vous permet, à tout moment et autant que vous le souhaitez :

- De visionner les conférences, cours, séminaires de correction, corrections vidéo, et capsules dans chacune de vos matières
- D'accéder à tous les documents pédagogiques : fascicules de cours, fascicules d'actualités, sujets et corrigés
- De soumettre vos copies et de consulter votre copie corrigée et commentée
- De communiquer facilement, via la messagerie, avec l'administration et vos enseignants-référents.
- D'échanger directement et en temps réel avec les autres candidat(e)s (tweeter)

### ➔ La formation approfondie continue vous permettra d'accéder à :

- ✓ 94 heures de cours approfondis pour les épreuves écrites
- ✓ Des fascicules de cours et d'actualisation dans chacune des matières
- ✓ 84 sujets d'entraînement aux épreuves écrites, dont 48 épreuves blanches (avec copie corrigée) et 36 sujets en autocorrection.
- ✓ Des capsules juridiques et méthodologiques
- ✓ Plus de 150 heures de séminaires de correction et de corrections vidéo
- ✓ Des Webclass hebdomadaires
- ✓ 41 heures de cours en droits et libertés fondamentaux
- ✓ Le Bréviaire des droits et libertés fondamentaux reprenant l'ensemble du programme du Grand Oral

- ✓ Des « Essentiels » des différentes matières juridiques
- ✓ Plus de 80 sujets d'entraînement au Grand Oral corrigés
- ✓ Des fils d'actualité commentés réguliers
- ✓ 2 simulations individuelles au Grand Oral
- ✓ 30 heures de cours en droit anglais et américain (en supplément)
- ✓ Plus de 50 sujets corrigés pour l'épreuve d'anglais (en supplément)
- ✓ 1 simulation individuelle en anglais (en supplément)
- ✓ Un suivi par des enseignants-référents du début à la fin de votre préparation
- ✓ Un accès à la plateforme e-learning du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2023

# *La formation Approfondie progressive*

Cette formation est organisée en quatre périodes :

- ✓ **Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023** : la plateforme e-learning est ouverte afin de vous permettre – si vous le souhaitez – de commencer à travailler.
- ✓ **A compter du 26 janvier 2024 et jusqu'à mi-juin : première phase du stage e-learning de préparation aux épreuves écrites.** Durant cette période, vous suivez des enseignements complets dans toutes vos matières et commencez à vous entraîner aux différents exercices.
- ✓ **En juillet/août : seconde phase du stage e-learning de préparation aux épreuves écrites.** Une fois les programmes juridiques acquis durant l'année, vous continuez à vous entraîner, mais cette fois-ci de manière intensive, durant tout l'été.
- ✓ **A partir de septembre**, après les épreuves écrites, vous suivez la préparation aux épreuves orales.

## ➔ Ouverture anticipée de la plateforme (à compter du 1<sup>er</sup> décembre)

Afin de permettre à ceux qui souhaitent se mettre au travail au plus vite de commencer à travailler, la plateforme e-learning est ouverte dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Durant cette période – facultative – vous sont mis à disposition :

- ✓ Des **fascicules de cours et d'actualisation** dans chacune de vos matières, pour vous familiariser avec les programmes
- ✓ Une **vidéo de présentation** et de conseils de travail pour anticiper votre organisation
- ✓ **8 entraînements non notés** (2 par matière), accompagnés chacun d'un corrigé écrit, pour commencer à apprivoiser les méthodes de résolution des exercices

### ➔ Première phase du stage de préparation (du 26 janvier à mi-juin)

À partir du début du stage, vous suivez en alternance des périodes de cours et d'entraînements sur un cycle de cinq semaines :

- ✓ 4 semaines de cours dans toutes vos matières et, la 3<sup>e</sup> semaine, préparation à la note de synthèse (entraînement et séminaire de correction)
- ✓ 1 semaine de préparation aux épreuves juridiques (entraînements et séminaires de correction).

Durant cette période, vous suivez ainsi des enseignements couvrant l'ensemble du programme et vous vous entraînez régulièrement.

#### ⇒ Les cours approfondis

Vous bénéficiez de **94 heures d'enseignement renforcé** en droit des obligations, en procédure et dans votre matière de spécialité, pour maîtriser vos programmes et suivre au plus près l'actualité jurisprudentielle.

Pour vous aider dans votre apprentissage, en début de stage vous sont mis à dispositions des **fascicules de cours à jour**, dans chacune de vos matières, reprenant tout le programme.

Vous disposez également de **fascicules d'actualisation** par lesquels les enseignants du Pré-Barreau analysent et commentent pour vous les arrêts essentiels et les jurisprudences les plus récentes.

Sont, de même, publiées, sur la plateforme, de **nombreuses capsules** (petit format vidéo de 10-15 min) qui mettent l'accent sur les points de droit les plus délicats dans chacune de vos matières.

#### ⇒ Les épreuves blanches et les séminaires de correction

En début de stage, vous sont proposées des **conférences de méthodologie des différents exercices**, accompagnées de **fascicules** reprenant point par point les éléments de méthode.

Pour vous permettre d'arriver progressivement à réaliser les exercices demandés dans le délai imparti, vous vous entraînez régulièrement à l'épreuve de note de synthèse et aux épreuves juridiques.

Durant cette période, **20 épreuves blanches** vous sont ainsi proposées : **5 en note de synthèse, 5 en droit des obligations, 5 en procédure et 5 dans votre matière de spécialité.**

Chaque épreuve blanche est suivie d'un **séminaire de correction de 2 heures**. Ces séminaires de correction sont considérés, par les candidat(e)s, comme **un atout majeur dans la préparation**. En effet, c'est lors de ces séances que vos enseignants vous donnent les « clés » pour parfaitement maîtriser les méthodes de résolution des différents exercices de l'examen – chaque séminaire étant l'occasion de mettre en pratique la méthodologie.

Vous est également remis un **corrigé écrit** de l'exercice proposé lors de l'épreuve blanche auquel s'ajoute, en note de synthèse, une **fiche d'exploitation des documents** et une **proposition de plans alternatifs**.

### ➔ **Seconde phase du stage de préparation (juillet/août)**

En juillet/août, désormais que vous maîtrisez tout le programme, vous continuez à vous entraîner de manière plus intensive.

Durant cette période, vous sont proposées **32 épreuves blanches : 8 en note de synthèse, 8 en droit des obligations, 8 en procédure et 8 dans votre matière de spécialité**.

Chaque épreuve blanche est suivie d'un **séminaire de correction de 2 heures** et est accompagnée d'un **corrigé écrit**.

**Pour vous permettre de vous situer** par rapport aux autres candidat(e)s, chaque semaine, une très bonne copie est publiée sur la plateforme et une copie représentative du niveau moyen est corrigée en vidéo pour revoir les erreurs les plus fréquentes de la semaine.

Par ailleurs, **plus de 28 sujets supplémentaires** – non notés mais accompagnés chacun d'un corrigé écrit et d'une correction vidéo sont mis en ligne au fur et à mesure de l'été de façon à vous permettre d'envisager un maximum d'hypothèses.

A la fin de l'été, vous est également remis un fascicule reprenant les **dernières actualités jurisprudentielles** de l'été dans chacune de vos matières.

Juste avant vos épreuves, **des conférences de motivation et de préparation aux écrits sont organisées**, pour vous permettre de gérer votre stress et d'aborder les épreuves dans les meilleures dispositions d'esprit.

### ➔ **La préparation aux épreuves orales (de septembre à novembre)**

**Une fois les épreuves écrites passées, vous commencez votre préparation aux épreuves orales : Grand Oral et Anglais (en supplément pour cette dernière).**

**La préparation au Grand Oral** vise à vous permettre d’acquérir les connaissances nécessaires mais également d’apprendre à vous présenter face au jury et à discuter avec lui lors de cette délicate épreuve. Durant cette période, vous bénéficiez ainsi de nombreux outils pédagogiques.

**41 heures de cours en droits et libertés fondamentaux**, qui couvrent l’ensemble du programme.

La remise d’un « **Bréviaire des libertés et droits fondamentaux** » qui reprend, sous forme de fiches synthétiques, l’ensemble du programme.

Une **formation approfondie à la méthodologie de l’exercice** (conférences, fascicules, capsules vidéo – qui portent sur les phases de préparation, d’exposé et de discussion ainsi que sur l’attitude à adopter lors de l’épreuve – tenue vestimentaire, maintien, éloquence...).

**Des « Essentiels »** des différentes matières juridiques (procédure civile, procédure pénale, organisation judiciaire, droit constitutionnel, droit administratif, etc.), afin de consolider votre culture juridique en vue de la discussion avec le jury.

**Plus de 80 sujets corrigés**, pour vous entraîner et mettre en pratique la méthodologie – les sujets proposés s’adaptent à tous les IEJ et à leurs exercices spécifiques (dissertation, « *soutenez que* », commentaire de décision ou de texte).

**Des fils d’actualités commentés**, pour vous informer des dernières modifications légales, des nouvelles jurisprudences et des grands débats d’actualité en matière de libertés fondamentales.

**De nombreuses capsules vidéo** approfondissant la méthodologie, des points de cours ou d’actualités.

**2 simulations individuelles.** À partir d’un sujet d’actualité ou tiré des annales de votre IEJ, vous passez devant un jury de spécialistes. Ces derniers, parfaitement rompus aux spécificités du Grand Oral, vous interrogent dans les conditions réelles de l’examen. Après délibération, vous assistez à la correction de votre performance tant sur le fond que sur la forme. Le jury vous indique les erreurs à rectifier mais aussi vos qualités qui peuvent toujours être améliorées.

### ➔ **La préparation à l’épreuve d’anglais (en supplément)**

Pour cette épreuve, vous bénéficiez de :

- ✓ **30 heures de cours** en droit anglais et américain
- ✓ **Plus de 50 sujets corrigés (avec corrections écrites et vidéo)**
- ✓ **1 simulation individuelle**

## → Encadrement et coaching

Pour vous accompagner tout au long de votre préparation, le Pré-Barreau vous assure un double encadrement :

- ✓ Un **encadrement collectif** avec :
  - Des **Webclass régulières**, animées par un enseignant pour répondre à toutes les questions que vous pouvez encore vous poser après les cours et les corrections.
  - Des **vidéos de motivation** pour conserver l'intensité et la régularité de votre travail.
- ✓ Un **encadrement individuel** et personnalisé, par des enseignants-référents (un par matière) que vous pouvez contacter autant que vous le souhaitez via la messagerie de la plateforme.

Vos **enseignants-référents**, tous spécialistes dans leur matière, vous accompagnent, **lors d'entretiens téléphoniques**, pour vous aider à vous organiser dans votre travail, pour résoudre vos éventuelles difficultés méthodologiques ou encore pour clarifier les points du cours qui vous paraissent obscurs. Ils vous accompagnent également dans la gestion de votre mental tout au long de votre préparation et dans la perspective de l'examen.

## → L'outil internet

Durant toute votre préparation, vous disposez d'un **accès personnel et illimité à la plateforme digitale de la préparation**.

Très simple d'utilisation, cette plateforme vous permet, à tout moment et autant que vous le souhaitez :

- De visionner les conférences, cours, séminaires de correction, corrections vidéo, et capsules dans chacune de vos matières.
- D'accéder à tous les documents pédagogiques : fascicules de cours, fascicules d'actualités, sujets et corrigés.
- De soumettre vos copies et de consulter votre copie corrigée et commentée.
- De communiquer facilement, via la messagerie, avec l'administration et vos enseignants-référents.
- D'échanger directement et en temps réel avec les autres candidat(e)s (tweeter).

## → La formation approfondie progressive vous permettra d'accéder à :

- ✓ 94 heures de cours approfondis pour les épreuves écrites
- ✓ Des fascicules de cours et d'actualisation dans chacune des matières
- ✓ 88 sujets d'entraînement aux épreuves écrites, dont 52 épreuves blanches (avec copie corrigée) et 36 sujets en autocorrection.

- ✓ Des capsules juridiques et méthodologiques
- ✓ Plus de 150 heures de séminaires de correction et de corrections vidéo
- ✓ Des Webclass régulières
- ✓ 41 heures de cours en droits et libertés fondamentaux
- ✓ Le Bréviaire des droits et libertés fondamentaux reprenant l'ensemble du programme du Grand Oral
- ✓ Des « Essentiels » des différentes matières juridiques
- ✓ Plus de 80 sujets d'entraînement au Grand Oral corrigés
- ✓ Des fils d'actualité commentés réguliers
- ✓ 2 simulations individuelles au Grand Oral
- ✓ 30 heures de cours en droit anglais et américain (en supplément)
- ✓ Plus de 50 sujets corrigés pour l'épreuve d'anglais (en supplément)
- ✓ 1 simulation individuelle en anglais (en supplément)
- ✓ Un suivi par des enseignants-référents du début à la fin de votre préparation
- ✓ Un accès à la plateforme e-learning du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2023



# La Formation Annuelle

## Séminaires de correction

Pour ceux qui possèdent déjà des connaissances actualisées du programme juridique et qui ne souhaitent pas suivre les cours magistraux, le Pré-Barreau propose une formation annuelle axée sur les entraînements aux épreuves écrites et la préparation aux épreuves orales.

A la différence de la formation approfondie, la formation Séminaires de correction ne comprend ni fascicules de cours, ni cours magistraux pour les épreuves écrites. En revanche, elle inclut la préparation complète au Grand Oral (et, en supplément, à l'épreuve d'anglais).

Cette formation est organisée en quatre périodes :

- ✓ **Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023** : la plateforme e-learning est ouverte afin de vous permettre – si vous le souhaitez – de commencer à travailler.
- ✓ **A compter du 26 janvier 2024 et jusqu'à mi-juin** : le stage intensif commence durant lequel vous vous entraînez régulièrement en vue des épreuves écrites.
- ✓ **En juillet/août** : vous êtes en révisions personnelles et continuez à vous entraîner, chaque semaine, grâce à l'encadrement du Pré-Barreau.
- ✓ **A partir de septembre**, après les épreuves écrites, vous suivez la préparation aux épreuves orales.

### ➔ Ouverture anticipée de la plateforme (à compter du 1<sup>er</sup> décembre)

Afin de permettre à ceux qui souhaitent se mettre au travail au plus vite de commencer à travailler, la plateforme e-learning est ouverte dès le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Durant cette période – facultative – vous sont mis à disposition :

- ✓ Des **fascicules d'actualisation** dans chacune de vos matières, pour connaître les dernières actualités
- ✓ Une **vidéo de présentation** et de conseils de travail pour anticiper votre organisation
- ✓ **8 entraînements non notés** (2 par matière), accompagnés chacun d'un corrigé écrit, pour commencer à apprivoiser les méthodes de résolution des exercices

### → Stage intensif de préparation (du 26 janvier à mi-juin)

À partir du début du stage, vous suivez en alternance une semaine de préparation à la note de synthèse et une semaine de préparation aux épreuves juridiques.

Afin de vous permettre d'évoluer au même titre que les étudiants qui assistent aux formations dans nos locaux – et ainsi vous donner un rythme de travail qui garantit votre progression – **le calendrier des simulations et corrections de la formation e-learning est identique à celui de la formation sur place.**

#### *Emploi du temps indicatif*

##### ***La semaine de préparation à la note de synthèse***

- **Lundi** : épreuve de note de synthèse (5h)
- **Mercredi, jeudi ou vendredi** : séminaire de correction de la note de synthèse (2h).

##### ***La semaine de préparation aux épreuves juridiques***

- **Lundi** : épreuves juridiques de droit des obligations (3h) et de procédure (2h).
- **Mardi** : épreuve juridique de spécialité (3h)
- **Mercredi, jeudi ou vendredi** : séminaire de correction de l'épreuve de droit des obligations (2h), séminaire de correction de l'épreuve de procédure (2h) et séminaire de correction de l'épreuve juridique de spécialité (2h).

Cependant, en fonction de vos contraintes de temps, vous pouvez adopter une **organisation plus souple**.

En effet, toutes les corrections sont filmées au fur et à mesure de la formation et mises en ligne sur la plateforme e-learning (ainsi que tous les contenus pédagogiques –fascicules d'actualisation, capsules...). Vous pouvez ainsi, à tout moment et autant que vous le souhaitez, voir ou revoir le contenu de votre formation.

De même, les sujets des épreuves blanches sont disponibles sur la plateforme deux jours avant la date prévue pour composer et demeurent accessibles pendant toute la durée de la formation. De cette manière, vous pouvez réaliser les épreuves blanches en avance ou plus tard. Vous pouvez ainsi soumettre vos copies quand vous le souhaitez **jusqu'à fin juin pour les 40 premières épreuves blanches et jusqu'à fin août pour les 8 dernières.**

**La préparation est axée principalement sur l'entraînement et les séminaires de correction.**

En début de stage, vous sont proposées des **conférences de méthodologie des différents exercices**, accompagnées de **fascicules** reprenant point par point les éléments de méthode.

Pour vous permettre d'arriver progressivement à réaliser les exercices demandés dans le délai imparti, vous vous entraînez chaque semaine à l'épreuve de note de synthèse ou aux épreuves juridiques.

Durant cette période, **40 épreuves blanches** vous sont proposées : **10 en note de synthèse, 10 en droit des obligations, 10 en procédure et 10 dans votre matière de spécialité.**

Chaque épreuve blanche est suivie d'un **séminaire de correction de 2 heures**. Ces séminaires de correction sont considérés, par les candidat(e)s, comme **un atout majeur dans la préparation**. En effet, c'est lors de ces séances que vos enseignants vous donnent les « clés » pour parfaitement maîtriser les méthodes de résolution des différents exercices de l'examen – chaque séminaire étant l'occasion de mettre en pratique la méthodologie.

Vous est également remis un **corrigé écrit** de l'exercice proposé lors de l'épreuve blanche auquel s'ajoute, en note de synthèse, une **fiche d'exploitation des documents** et une **proposition de plans alternatifs**.

Enfin, pour vous permettre de vous situer par rapport aux autres candidat(e)s, chaque semaine, une **très bonne copie** est publiée sur la plateforme et une **copie représentative du niveau moyen est corrigée en vidéo** pour revoir avec vous les erreurs les plus fréquentes de la semaine.

**Pour tenir compte des actualités juridiques et des difficultés que vous pouvez rencontrer, vous sont également mis à disposition :**

- ✓ Des **fascicules d'actualisation** par lesquels les enseignants du Pré-Barreau analysent et commentent pour vous les arrêts essentiels et les jurisprudences les plus récentes.
- ✓ De **nombreuses capsules** (petit format vidéo de 10-15 min) qui mettent l'accent sur les points de droit les plus délicats dans chacune de vos matières.

### ➔ **Les révisions personnelles (juillet/août)**

Durant l'été, vous êtes en révisions personnelles – ce qui vous permet de reprendre tranquillement, afin de les consolider, toutes les connaissances et les méthodes acquises.

Pour vous permettre d'organiser et de structurer vos révisions, vous bénéficiez d'un **encadrement régulier** tout l'été.

**Chaque semaine, est mis en ligne, dans chacune de vos 4 matières, un sujet d'entraînement** (non noté) accompagné d'un corrigé écrit et d'une correction vidéo (soit, au total, **plus de 28 sujets supplémentaires**).

A partir de la mi-août, **8 nouvelles épreuves blanches (avec copie corrigée)** vous sont proposées (2 par matière) afin de vous permettre d'effectuer les derniers réglages. Elles s'accompagnent chacune d'un corrigé écrit et d'une correction vidéo.

A la fin de l'été, vous est également mis à disposition un fascicule reprenant les **dernières actualités jurisprudentielles** de l'été dans chacune de vos matières.

Juste avant vos épreuves, **des conférences de motivation et de préparation aux écrits sont organisées**, pour vous permettre de gérer votre stress et d'aborder les épreuves dans les meilleures dispositions d'esprit.

## ➔ La préparation aux épreuves orales (de septembre à novembre)

**Une fois les épreuves écrites passées, vous commencez votre préparation aux épreuves orales : Grand Oral et Anglais (en supplément pour cette dernière).**

*La préparation au Grand Oral* vise à vous permettre d'acquérir les connaissances nécessaires mais également d'apprendre à vous présenter face au jury et à discuter avec lui lors de cette délicate épreuve. Durant cette période, vous bénéficiez ainsi de nombreux outils pédagogiques.

**41 heures de cours en droits et libertés fondamentaux**, qui couvrent l'ensemble du programme.

La remise d'un « **Bréviaire des libertés et droits fondamentaux** » qui reprend, sous forme de fiches synthétiques, l'ensemble du programme.

Une **formation approfondie à la méthodologie de l'exercice** (conférences, fascicules, capsules vidéo – qui portent sur les phases de préparation, d'exposé et de discussion ainsi que sur l'attitude à adopter lors de l'épreuve – tenue vestimentaire, maintien, éloquence...).

**Des « Essentiels »** des différentes matières juridiques (procédure civile, procédure pénale, organisation judiciaire, droit constitutionnel, droit administratif, etc.), afin de consolider votre culture juridique en vue de la discussion avec le jury.

**Plus de 80 sujets corrigés**, pour vous entraîner et mettre en pratique la méthodologie – les sujets proposés s'adaptent à tous les IEJ et à leurs exercices spécifiques (dissertation, « *soutenez que* », commentaire de décision ou de texte).

**Des fils d'actualités commentés**, pour vous informer des dernières modifications légales, des nouvelles jurisprudences et des grands débats d'actualité en matière de libertés fondamentales.

De **nombreuses capsules vidéo** approfondissant la méthodologie, des points de cours ou d'actualités.

**2 simulations individuelles.** À partir d'un sujet d'actualité ou tiré des annales de votre IEJ, vous passez devant un jury de spécialistes. Ces derniers, parfaitement rompus aux spécificités du Grand Oral, vous interrogent dans les conditions réelles de l'examen. Après délibération, vous assistez à la correction de votre performance tant sur le fond que sur la forme. Le jury vous indique les erreurs à rectifier mais aussi vos qualités qui peuvent toujours être améliorées.

### ➔ **La préparation à l'épreuve d'anglais (en supplément)**

Pour cette épreuve, vous bénéficiez de :

- ✓ **30 heures de cours** en droit anglais et américain
- ✓ **Plus de 50 sujets corrigés (avec corrections écrites et vidéo)**
- ✓ **1 simulation individuelle**

### ➔ **Encadrement et coaching**

Pour vous accompagner tout au long de votre préparation, le Pré-Barreau vous assure un double encadrement :

- ✓ Un **encadrement collectif** avec :
  - Des **Webclass hebdomadaires**, animées par un enseignant pour répondre à toutes les questions que vous pouvez encore vous poser après les corrections.
  - Des **vidéos de motivation** pour conserver l'intensité et la régularité de votre travail.
- ✓ Un **encadrement individuel** et personnalisé, par des enseignants-référents (un par matière) que vous pouvez contacter autant que vous le souhaitez via la messagerie de la plateforme.

Vos **enseignants-référents**, tous spécialistes dans leur matière, vous accompagnent, **lors d'entretiens téléphoniques**, pour vous aider à vous organiser dans votre travail, pour résoudre vos éventuelles difficultés méthodologiques ou encore pour clarifier les points du cours qui vous paraissent obscurs. Ils vous accompagnent également dans la gestion de votre mental tout au long de votre préparation et dans la perspective de l'examen.

### ➔ **L'outil internet**

Durant toute votre préparation, vous disposez d'un **accès personnel et illimité à la plateforme digitale de la préparation.**

Très simple d'utilisation, cette plateforme vous permet, à tout moment et autant que vous le souhaitez :

- De visionner les conférences, séminaires de correction, corrections vidéo, et capsules dans chacune de vos matières
- D'accéder à tous les documents pédagogiques : fascicules d'actualités, sujets et corrigés
- De soumettre vos copies et de consulter votre copie corrigée et commentée
- De communiquer facilement, via la messagerie, avec l'administration et vos enseignants-référents.
- D'échanger directement et en temps réel avec les autres candidat(e)s (tweeter)

## ➔ La formation Séminaires de correction vous permettra d'accéder à :

- ✓ Des fascicules d'actualisation dans chacune des matières
- ✓ 84 sujets d'entraînement aux épreuves écrites, dont 48 épreuves blanches (avec copie corrigée) et 36 sujets en autocorrection.
- ✓ Des capsules juridiques et méthodologiques
- ✓ Plus de 150 heures de séminaires de correction et de corrections vidéo
- ✓ Des Webclass hebdomadaires
- ✓ 41 heures de cours en droits et libertés fondamentaux
- ✓ Le Bréviaire des droits et libertés fondamentaux reprenant l'ensemble du programme du Grand Oral
- ✓ Des « Essentiels » des différentes matières juridiques
- ✓ Plus de 80 sujets d'entraînement au Grand Oral corrigés
- ✓ Des fils d'actualité commentés réguliers
- ✓ 2 simulations individuelles au Grand Oral
- ✓ 30 heures de cours en droit anglais et américain (en supplément)
- ✓ Plus de 50 sujets corrigés pour l'épreuve d'anglais (en supplément)
- ✓ 1 simulation individuelle en anglais (en supplément)
- ✓ Un suivi par des enseignants-référents du début à la fin de votre préparation
- ✓ Un accès à la plateforme e-learning du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 30 novembre 2023

# Les résultats du Pré-Barreau

Après interrogation des étudiants ayant suivi une formation au cours de l'année 2022 et en fonction des réponses obtenues, les candidat(e)s préparé(e)s par le Pré-Barreau ont recueilli, en 2022, plus de 600 notes au-dessus de 15/20.

Parmi ces candidat(e)s, mention spéciale aux meilleurs résultats par IEJ :

## Note de synthèse :

---

Léna G. (Dijon) : 17/20  
 Victoria H. et Jean-Marc P. (Lille) : 18/20  
 Kévin José C. et Claire M. (Lyon) : 16/20  
 Léa B. (Montpellier) : 18/20  
 Anne E. (Paris 1) : 17/20  
 Lyson C. et Antoine BDG (Paris 2) : 16.5/20  
 Clémence A. (Paris 5) : 15/20  
 Eugénie L. (Paris 11) : 17/20  
 Pauline L. (Reims) : 15/20  
 Charlotte C. (Rennes) : 15.5/20  
 Chloé M. (Toulon) : 15/20  
 Margot D. (Tours) : 16/2

## Droit des obligations :

---

Clémentine Y. (Le Mans) : 15/20  
 Baptiste V. (Paris 1) : 16/20  
 Dikra K. (Paris 11) : 16.5/20  
 Romane R. (Paris 11) : 15/20  
 Laura B. et Marie B. (Paris 11) : 15.5/20  
 Esteban G. (Strasbourg) : 15/20  
 Charles W. (Versailles) : 16/20

## Procédure civile :

---

Marie T. et Manon S. (Avignon) : 16/20  
 Amélie G. (Brest) : 16,5/20  
 Samuel A. et Mathilde L. (Caen) : 16/20  
 Maxime F. et Nicolas P. (Cergy) : 17/20  
 Clara G. (Chambéry) : 15/20  
 Marie L. (Dijon) : 15/20  
 Carla M. (Grenoble) : 16,5/20  
 Victoria H. (Lille) : 16/20  
 Régis DV. (Lyon) : 17/20  
 Emmanuel VM. (Montpellier) : 16/20  
 Sarah C. et Lucile O. (Nantes) : 16/20  
 Lisa A. (Nice) : 19/20  
 Paul S. (Paris 1) : 17/20  
 Hénora HD. et Raphaël L. (Paris 2) : 17/20  
 Eden S. (Paris 5) : 17,75/20  
 Léa L. (Paris 10) : 17/20  
 Romain B. (Paris 11) : 19/20  
 Camille PS. (Poitiers) : 16/20  
 Saskia-Lysa W. (Rennes) : 17.5/20  
 Léa B. (Rouen) : 15/20

Julie B. (Saint-Etienne) : 15,5/20  
 Agathe DV. (Strasbourg) : 15/20  
 Antonia M. (Toulon) : 18/20  
 Lucille L. (Toulouse) : 17.5/20

## Procédure pénale :

---

Déborah B. (Aix) : 15.5/20  
 Mila A. (Clermont) : 15/20  
 Clara B. (Lyon) : 18/20  
 Maxellende J. et Marguerite R. (Paris 1) : 16/20  
 Garance P. (Paris 2) : 16.5/20  
 Eden C. (Paris 10) : 17/20  
 Inès A. et Clara M. (Paris 11) : 16/20  
 Mohamed El Hassan K. (Rennes) : 18/20

## Procédure administrative et contentieuse :

---

Soumia A. (Montpellier) : 16/20  
 Alexis A. (Paris 2) : 16/20  
 Thibault I. (Strasbourg) : 15.5/20

## Droit des affaires :

---

Louis B. (Grenoble) : 15/20  
 Margaux H. (Le Mans) : 15.5/20  
 Alex N. (Lyon) : 15.5/20  
 Marie des neiges P. et Chloé G. (Paris 1) : 17.5/20  
 Justine V. (Paris 1) : 16.5/20  
 Yohan LD. (Paris 2) : 15/20  
 Anouchka B. (Paris 5) : 16.5/20  
 Sophie H. (Paris 5) : 16.5/20  
 Lilian D. (Paris 11) : 16.5/20  
 Lucas R. (Paris 11) : 16/20

## Droit administratif :

---

Pauline T. (Lyon) : 15/20  
 Manon BT. (Montpellier) : 15.5/20  
 Jules T. (Nantes) : 15/20  
 Adélie BS. (Paris 1) : 16/20  
 Nina S. (Paris 2) : 16.5/20

Lucien M. (Paris 11) : 15/20  
 Garance P. (Montpellier) : 15/20  
 Elsa M. (Nancy-Metz) : 15.5/20  
 Laura S. et Inès C. (Paris 1) : 15/20  
 Paul DB. et Léo B. (Paris 2) : 15.5/20  
 Victoria D. (Paris 10) : 16/20

### Droit fiscal :

---

Marie N. (Aix) : 17/20  
 Théo S. (Besançon) : 17.75/20  
 Massandje S. (Bordeaux) : 16.5/20  
 Léo C. et Scott Y. (Cergy) : 15/20  
 Quentin M. (Clermont) : 16/20  
 Paul G. (Grenoble) : 15.25/20  
 Maryne GB. (Lyon) : 15/20  
 Cassandra G. (Montpellier) : 16/20  
 Coline LB. (Paris 1) : 16.5/20  
 Tom B. (Paris 2) : 16/20  
 Louis L. (Paris 11) : 17/20  
 Arthur T. (Rennes) : 17.75/20  
 Juliane M. (Saint-Etienne) : 17/20  
 Noémie C. et Caroline S. (Strasbourg) : 15/20  
 Amandine B. (Toulouse) : 17.5/20

### Droit international et européen :

---

Charlotte M. (Bordeaux) : 16/20  
 Mathilde B. (Grenoble) : 16/20  
 Emmanuel VM. (Montpellier) : 16/20  
 Laure F. (Paris 1) : 16/20  
 Fabien C. L. et Jade P. (Paris 2) : 17/20  
 Jules C. (Paris 5) : 16.5/20  
 Nadia B. (Paris 11) : 15.5/20  
 Emma F. (Rennes) : 15.5/20  
 Benjamin K. (Versailles) : 16/20

### Droit pénal :

---

Chloé DL. (Bordeaux) : 17.5/20  
 Arthur C. (Clermont) : 16/20  
 Housna E. A. (Evry) : 16,5/20  
 Lisa M. (Lille) : 16,5/20  
 Baptiste G. (Limoges) : 16/20  
 Alicia C. et Perrine C. (Lyon) : 16/20  
 Maud C. (Montpellier) : 16/20  
 Maureen T. (Nantes) : 17/20  
 Hermine F. (Paris 1) : 18/20  
 Antoine B. D. G. (Paris 2) : 16.5/20  
 Avner G. (Paris 5) : 15.75/20

Aymeric T. (Paris 10) : 18/20  
 Mathilde I. et Candice B. (Paris 11) : 15.5/20  
 Clémence P. (Paris 12) : 17/20  
 Estéban G. et Arthur W.-A. (Strasbourg) : 17/20

### Droit social :

---

Marine B. (Bordeaux) : 15,5/20  
 Clara G. (Chambéry) : 15.5/20  
 Laetitia L. (Lyon) : 15,5/20  
 Rébecca C. (Paris 1) : 17/20  
 Laura S. (Paris 2) : 15.5/20  
 Simon R. (Paris 5) : 15/20  
 Annaëlle Z. (Paris 11) : 17/20  
 Chloé P. (Tours) : 17/20

### Droits et libertés fondamentaux :

---

Marie P. (Aix) : 16/20  
 Ophélie. G. (Amiens) : 18/20  
 Antoine A. (Angers) : 16/20  
 Arnaud L. (Avignon) : 17/20  
 Morgan D. N. (Bordeaux) : 18/20  
 Vincent B. (Brest) : 16/20  
 Maud M. (Caen) : 16/20  
 Maxime F. (Cergy) : 18/20  
 Céleste M. (Evry) : 16/20  
 Sarah L. (Grenoble) : 17/20  
 Ségolène T. et Clémentine Y. (Le Mans) : 16/20  
 Clara B. et Lisa M. (Lille) : 16/20  
 Charles L. et Marie L. (Limoges) : 15/20  
 Solenne H. (Lyon) : 19/20  
 Fanny L. et Alison S. (Lyon) : 18/20  
 Garance P. et Hélène R. (Montpellier) : 16/20  
 Julie T. (Nancy-Metz) : 16/20  
 Ameline C. (Nantes) : 16/20  
 Sara D. (Nice) : 17/20  
 Charlotte D., Willyann G. (Paris 1) : 19/20  
 Elyes Z., Esther B., Vincent N. (Paris 1) : 19/20  
 Elfie G. (Paris 5) : 19/20  
 Tristan L. (Paris 8) : 16/20  
 Amelle B. (Paris 10) : 18/20  
 Matthieu P. (Paris 11) : 19/20  
 Issam A. (Paris 12) : 17/20  
 Elisa F. (Pau) : 18/20  
 Margaux W. (Poitiers) : 18/20  
 Camille G. (Rennes) : 18/20  
 Juliane M. (Saint-Etienne) : 16/20  
 Arthur W.-A. (Strasbourg) : 18/20  
 Jasmine D. (Toulouse) : 17/20  
 Noémie P. (Tours) : 16.5/20  
 Gabriel P. (Versailles) : 18/20  
 Antoine R. (Rennes) : 15/20  
 Klara V. (Toulon) : 15.5/20

Retrouvez plus de résultats individuels sur notre site [www.pre-barreau.com](http://www.pre-barreau.com)



# L'équipe pédagogique

(liste indicative et non exhaustive)

## Droit des obligations

---

### Guillaume Giustiniani

Enseignant au Pré-Barreau depuis plus de 25 ans

## Note de synthèse

---

### Jean-Louis de Baillenx

Enseignant au Pré-Barreau depuis plus de 15 ans.

## Droit pénal et procédure pénale

---

### William Roumier

Docteur en droit

Enseignant au Pré-Barreau depuis plus de 20 ans.

## Procédure civile

---

### Raphaëlle Haïk

Docteur en droit

Avocate

Enseignante au Pré-Barreau depuis plus de 15 ans.

### Sébastien Poisson

Avocat

## Procédure administrative contentieuse

---

### Pierre-Yves Nauleau

Avocat

Chargé de cours à l'Université de Sorbonne Paris Nord

## Droit civil

---

### Matthieu Moreau-Cucchi

Docteur en droit

Enseignant au Pré-Barreau depuis plus de 10 ans

## Droit du travail

---

### Krys Pagani

Avocat

## Droit fiscal

---

### Faroudja Aït-Ahmed

Maître de conférences à l'université de Reims  
Champagnes-Ardennes

## Droit administratif

---

### Clémence Zacharie

Maître de conférences associée à l'UPEC

## Droit international et européen

---

### Yves-Edouard Le Bos

Maître de conférences à l'Université de Sorbonne-Nouvelle

### Christophe Le Berre

Maître de conférences à l'Université de Paris X

## Droit des affaires

---

### Charlotte Théry-Vercaemer

Enseignante au Pré-Barreau depuis plus de 15 ans.

## Libertés et droits fondamentaux

---

### Xavier Souvignet

Professeur agrégé des Facultés de droit  
Université Grenoble-Alpes

### Christophe Le Berre

Maître de Conférences à l'Université de Paris X

# Tarifs et conditions d'inscription

L'inscription se déroule **en trois étapes** :

**1<sup>re</sup> étape** : vous devez vous préinscrire en ligne en remplissant le formulaire situé à l'adresse suivante : <https://e-learning.crfpa.pre-barreau.com/accounts/register/>

**2<sup>e</sup> étape** : vous devez ensuite nous retourner la **fiche d'inscription** (à télécharger à l'issue de la préinscription), datée et signée par mail à l'adresse [CRFPA@pre-barreau.com](mailto:CRFPA@pre-barreau.com).

**3<sup>e</sup> étape** : une fois votre dossier reçu et traité par nos services, vous recevez un mail vous invitant à procéder au règlement des arrhes (25% du prix de la formation choisie + 40€ de frais de dossier) par carte bancaire via notre plateforme (paiement sécurisé).

**Pour le solde, vous recevrez un mail fin janvier, fin février et fin mars** afin de procéder au règlement des trois dernières échéances (25% chacune) par carte bancaire via notre plateforme.

TARIFS	Avec envoi de fascicules *	Sans envoi de fascicules **
Frais de dossier	40 €	40 €
Approfondie continue	2 390 €	2 140€
Approfondie progressive	2 590 €	2 340 €
Séminaires de correction	1 790 €	1 620 €
Anglais (en option quelle que soit la formation choisie)	250 €	250 €

**Pour connaître le contenu de chacune de formations proposées, voir pages suivantes.**

\* les envois postaux ne sont possibles qu'en France métropolitaine et dans les DOM-TOM

\*\* en optant pour la formule sans envoi de fascicules, vous disposez de la version numérique (pdf) des fascicules associés à votre formation.

# Contenu des formations e-learning

		Formation Approfondie Continue	Formation Approfondie Progressive	Formation Séminaires de correction
<b>A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023</b>	Fascicules de cours 2023*	✓	✓	✗
	Fascicules d'actualisation 2023*	✓	✓	✓
	Entraînements non notés (8)*	✓	✓	✓
<b>De janvier à juin 2024</b>	Cours magistraux	✓	✓	✗
	Fascicules de cours 2024**	✓	✓	✗
	Fascicules d'actualisation 2024*	✓	✓	✓
	Capsules vidéo	✓	✓	✓
	Épreuves blanches : note de synthèse** et épreuves juridiques*	✓ (40)	✓ (20)	✓ (40)
	Séminaires de correction	✓	✓	✓
	Corrigés écrits*	✓	✓	✓
	Webclass régulières	✓	✓	✓
<b>Juillet/Août</b>	Épreuves blanches*	✓ (8)	✓ (36)	✓ (8)
	Sujets supplémentaires en autocorrection (28)*	✓	✓	✓
	Corrigés écrits et séminaires de correction*	✓	✓	✓
	Fascicules d'actualisation*	✓	✓	✓
	Webclass hebdomadaires	✗	✓	✗
	Conférence de préparation aux écrits	✓	✓	✓
<b>A compter de septembre</b>	Préparation au grand oral (Bréviaire**)	✓	✓	✓
	Préparation à l'épreuve d'anglais*	En supplément	En supplément	En supplément
<b>Pendant toute la préparation</b>	Suivi par des enseignants- référénts	✓	✓	✓
	Accès à la plateforme e- learning	✓	✓	✓

\* Ces documents sont uniquement disponibles en version numérique (PDF)

\*\* Ces documents sont accessibles en version numérique (PDF) et vous sont envoyés en version papier avec l'option « envoi de fascicules ».

# Conditions Générales

## Article 1. Contenu et champ d'application

---

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres concernant les sessions de préparation à l'examen d'entrée au CRFPA proposées et organisées par le PRE-BARREAU.

Le fait de souscrire à une offre - via la validation de la fiche d'inscription - implique l'adhésion entière et sans réserve du souscripteur aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le PRE-BARREAU.

## Article 2 – Droit de rétractation

---

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du code de la consommation, vous avez la possibilité de vous rétracter dans les 14 jours suivants la validation de votre inscription.

Vous pouvez vous rétracter en utilisant le formulaire de rétraction disponible sur notre site [www.pre-barreau.com](http://www.pre-barreau.com) ou en utilisant toute autre déclaration de rétractation en nous l'adressant par mail à [CRFPA@pre-barreau.com](mailto:CRFPA@pre-barreau.com) ou par courrier au Pré-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris.

Pendant ce délai, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

## Article 3 – Participation à un enseignement non retenu

---

Toute participation à un enseignement non retenu par le souscripteur lors de son inscription ouvrira droit pour le PRE-BARREAU de lui réclamer le règlement de l'intégralité du prix de la matière considérée, et ce quel que soit le nombre d'heures suivies.

## Article 4 – Propriété intellectuelle

---

Le souscripteur s'engage à ne communiquer ni céder à quiconque sous quelque forme que ce soit aucun document remis par le PRE-BARREAU dans le cadre des formations proposées, sauf accord préalable et exprès du PRE-BARREAU.

Le PRE-BARREAU se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

## Article 5 – Médiation

---

En vertu de l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous avez le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige en droit de la consommation qui vous opposerait au PRE-BARREAU.

Conformément à l'article L. 612-2 du même code, vous ne pouvez recourir au médiateur de la consommation qu'après avoir tenté, au préalable, de résoudre votre litige directement avec le PRE-BARREAU.

## Article 6 – Règlement intérieur

---

**Article 1 :** ce règlement intérieur a pour objet d'assurer le bon fonctionnement des formations proposées par Le Pré-Barreau. Il rappelle, pour l'essentiel, des règles issues de textes législatifs et réglementaires.

**Article 2 :** toute personne se trouvant dans les locaux où sont assurés les formations du Pré-Barreau doit prendre connaissance et respecter les consignes d'hygiène et de sécurité et notamment d'évacuation en cas d'alarme.

**Article 3 :** il est interdit d'introduire ou de transporter dans les locaux toute substance illicite ou nuisible à la santé, tout matériel ou instrument dangereux ou contraire aux impératifs de salubrité ou d'ordre public.

**Article 4 :** conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer dans tous les lieux affectés à un usage collectif (loi n°91-32 du 10 janvier 1991 ; décret n°92-478 du 29 mai 1992).

**Article 5 :** la présence d'animaux n'est pas autorisée dans les locaux, à l'exception des animaux accompagnants les personnes en situation d'handicap.

**Article 6 :** tout étudiant s'oblige à respecter les règles élémentaires de respect d'autrui, de courtoisie et de tolérance. En cas de manquement grave à ces obligations qui troublerait par trop le bon déroulement des formations, Le Pré-Barreau sera en droit de rompre unilatéralement le contrat de préparation à l'examen du CRFPA.

**Article 7 :** tout étudiant s'engage à ne communiquer, à quiconque, sous quelque forme que ce soit, aucun document remis par le Pré-Barreau, sauf autorisation expresse et écrite de la direction du Pré-Barreau.